



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
7 novembre 2024
Immeuble La Pêche
18h00

MEMBRES PRÉSENTS

Membres parents :	Elsie Bélanger-Pouliot Thessa Girard-Bourgoin Marie-Ève Vaillancourt Marc-André Legros-Jacques Manon Lafontaine (substitut)
Membre du personnel enseignant :	Marc-Antoine Tanguay Geneviève Malette Millie Gauvreau
Membre de la communauté :	Carolanne Beausoleil

ÉGALEMENT PRÉSENTS

Direction d'école :	Kim Côté
Secrétaire de réunion :	Manon Lafontaine

Membre(s) absent(s)

Membre parent :	Jérémi Bergeron et Roxanne Roberston (substitut)
Membre du personnel du soutien :	Delphine Marleau
Membre du service de garde :	Julie Labelle
Représentant de l'OPP :	(présidence non sélectionnée à cette date)

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Présences et vérification du quorum

La présidente déclare avoir quorum.

Ouverture de la réunion à 18h08

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Marc-Antoine Tanguay et APPUYÉ PAR Marie-Ève Vaillancourt qu'un point de discussion sur les fonds à destination spécial soit ajouté à l'ordre du jour et que le point 3.2 sera discuté/approuvé par courriel.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25 #10

1.3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR Millie Gauvreau et APPUYÉ PAR Geneviève Malette que le procès-verbal soit adopté.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25 #11

1.4 Rappel de la régie interne

La présidente souhaite réitérer l'importance de certaines règles de la régie interne afin d'assurer le bon fonctionnement des réunions et le respect du temps alloué.

- Deux interventions constructives par personne par sujet (un commentaire initial et une question de suivi);
- si la discussion nécessite plus de réflexion ou de temps, le point sera reporté une rencontre ultérieure;
- attendre pour le droit de parole; et
- les membres sont des porte-paroles représentants de leur groupes et non présent pour régler des points personnels.

1.5. Période d'intervention du public / correspondance

Aucune intervention du public.

2.POINTS DE DISCUSSION ET DE DÉCISION (adoption et approbation)

2.1. Mise à jour cour d'école / accessibilité matériel

Sondage auprès des élèves, les bacs s'en viennent sous peu et seront disponible/accessible sous peu.

Suite à l'initiative de l'enseignante d'éducation physique, un projet permet aux élèves de la 5^e année d'animer des activités pour les enfants de la 1^{ère} année a débuté et se déroule bien. Il y a une forte participation et intérêt.

Des activités sur l'heure du diner ont débutés pour les élèves de la 1^{ère} à la 6^e année. Les options d'activités seront les mêmes jusqu'en janvier. Le tout a pour but de permettre à un maximum d'élèves de participer, selon leur intérêt et le nombre de place offerte est limitée . Les parents saluent positivement l'initiative mais demande de mieux communiquer aux parents pour qu'ils aient l'occasion d'en discuter avec leurs enfants.

Mise à jour des travaux de la cours d'école : L'installation de la clôture et des structures ont débuté et on prévoit que la cour d'école sera terminée avant les fêtes. Afin de respecter les normes de sécurité établit, il ne sera toutefois pas possible de les ouvrir en hiver.

Impacte du moratoire du gouvernement du Québec sur les achats de matériel/mobilier (MAO) ainsi qu'un gel sur l'embauche: Ayant une nouvelle construction/agrandissement en cours, le gel du MAO ne s'applique pas pour l'école et ne touche pas les achats antérieurs avec livraisons à venir. Aucune date limite pour le moratoire a été avancé, mais s'il continue ou vient a interféré avec les achats, le conseil d'établissement souhaiterait être informé rapidement.

2.2. Projet éducatif/Budget

La direction fait une l'état de la situation des budgets qui sont établis selon les orientations du projet éducatif afin de réaliser les trois objectifs:

Orientation #1 : Augmenter les résultats en français lecture;

Orientation #2 : Augmenter les résultats des élèves EHDAA;

Orientation #3 : Augmenter l'offre du parascolaire.

En relation avec l'orientation #1, les membres se questionnent quand à l'accessibilité des élèves à la bibliothèque dont l'installation n'est pas complété. Pour l'instant, l'utilisation de la bibliothèque municipale est possible. Il pourrait être intéressant de créer une bibliothèque mobile. On demande la participation des parents-bénévoles pour placer les livres assisté par la responsable des bibliothèques.

L'option de créer un sous-comité pour le budget a été offert pour discuter des mesures plus en détails et éviter de prendre trop de temps du CÉ. Les intéressés sont invités à donner leur nom à la présidente.

2.3. Programme des petits déjeuner/saine alimentation

Selon le classement officiel, la cote de l'école a augmenté et n'est plus considéré en milieu défavorisé. Certaines subventions et programmes ne sont donc plus accessible. Un sondage est suggéré afin de sonder s'il y a intérêt à offrir des petits déjeuners gratuit aux élèves et si les parents souhaitent s'impliquer à l'implantation du programme.

2.4. Parascolaire

La direction donne une mise à jour des activités parascolaire offertes sur l'heure du diner. Afin de pouvoir faire bénéficier plusieurs élèves, le conseil demande que l'école envoie les informations des projets d'avance afin que les parents puissent motiver/expliciter à leurs enfants les projets.

Mme Johanne offre des ateliers artistiques sous le thème de « diner créatif ». Les œuvres créés par les élèves seront ensuite vendus comme fond de roulement pour l'achat de matériels. L'OPP pourrait aussi aider financièrement, si une demande officielle est déposée.

IL EST PROPOSÉ PAR Elsie Bélanger-Pouliot et APPUYÉ PAR Millie Gauvreau d'autoriser la vente des créations/œuvres pour que l'activité « diner créatif » devienne auto-suffisante.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25 #12

Un sous-comité de parents a été créée en juin afin d'élaborer l'offre parascolaire à l'école en fin de journée. Il y a des enjeux qui rend la tâche un peu plus ardue, telle la proximité du transport en commun, la multitude d'animateurs dans le secteur rural et offert en langue française. Quelques entreprises et artistes restent à confirmer leurs disponibilités. Le sous-comité travaille aussi avec Dimension Sportive et Culturelle.

3.POINTS D'INFORMATION ET CONSULTATION

3.1. Plan de lutte 2024-2025

Madame Kim Côté présente le portrait du sondage fait auprès de 144 élèves/166 élèves et la moitié du personnel. Les chauffeurs d'autobus et les surveillants du diner sont outillés et encourager à promouvoir le respect et le bon comportement auprès des élèves.

Le document a été transmis aux parents du CÉ à titre informatif. Le document final sera partagé aux parents de l'école directement sur le site d'ici la fin novembre.

IL EST PROPOSÉ PAR Marc-André Legros-Jacques et APPUYÉ PAR Elsie Bélanger-Pouliot d'adopter le document.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25 #13

3.2. Contenu en orientation scolaire COSP

Le but du COSP est d'offrir des ateliers/activités pour faire découvrir divers métiers possibles sur le marché du travail selon les intérêts des élèves.

L'adoption de l'activité/atelier sera envoyé par courriel aux membres du C.É. et devra être approuvé d'ici le 21 novembre.

Résolution à venir

3.3 Campagne de financement OPP

On discute des propositions d'activités de financement qui sont suggérées pour cette année, incluant le dîner pizza (approuvé lors du CÉ de juin 2024), Programme ``Lire et faire lire``, Vente de chocolat, Marché de jouets usagés et d'artisanats, etc. Une proposition formelle sera déposée lors du prochains CÉ en janvier pour approbation. Chaque activité aura deux personnes responsables et une destination spécifique.

Une liste des dates importantes à retenir est demandé à la direction afin de pouvoir souligner la semaine des enseignants, la semaine du service de garde, la journée des directions, des secrétaires, etc.

Ajout de 15 minutes (20h10)

APPROUVÉ Elsie Bélanger-Pouliot et APPUYER Marc-André Legros-Jacques

4. RAPPORT DES DIFFÉRENTS PARTICIPANTS DU C.É.

4.1. Direction

Madame Kim Côté nous explique qu'il y a eu une course dans le sentier de la sucrerie à Chelsea avec une boisson chaude aux 30 coureurs de l'école. L'activité de l'Halloween c'est bien déroulé dans le nouveau gymnase et l'ambiance était unique avec tout l'école rassemblé dans un endroit. D'autres mobiliers seront livrés à la fin novembre.

4.2. Enseignants

Mme Millie Gauvreau organise un spectacle de Noël pour l'école. Les rencontres de parents suite à la première communication se dérouleront la semaine du 18 novembre.

4.3. Personnel de soutien

Mme Delphine Marleau est absente donc Kim Côté nous informe que le comité des élèves se rencontre à chaque mois. Le récent thème est de souligner les bons comportements à l'école en remplissant leur poisson! La directrice a inscrit l'école à un concours afin de gagner la visite de Dimension Sportive et de jouer LIU. L'école

est gagnante de ce concours, elle bénéficiera de l'activité le 15 novembre prochain et en après-midi les élèves et le personnel joueront à la cachette dans l'école. Une journée qui sera haute en énergie!

4.4. Service de garde

Madame Julie Labelle absente donc Kim Côté nous informe qu'il se prépare pour le marché de Noël. La sortie et les activités pédagogiques sont bien appréciés car il y a un grand nombre de participants.

4.5. Parents

Continué le bon travail! Les enfants sont pleins d'énergie!

4.6. OPP

Les postes ont été comblés mais il nous manque encore la présidence. Une campagne de recrutement sera lancée et une annonce style publicité sera envoyée pour présenter et expliquer qu'est-ce que l'OPP.

4.7. Représentant du Comité de parents du CSSPO

Pas de d'information à partager à ce jour.

4.8. Représentant du Comité EHDAA du CSSPO

Pas de rencontre à ce jour.

4.9. Représentant de la communauté

La JNE aura lieu le 20 novembre 2024. La semaine des tout-petits se déroulera la semaine du 20 au 26 novembre 2024. La levée du drapeau se fera à Quyon et des articles promotionnels seront disponibles, le lien et l'information sera envoyée à la secrétaire pour partager.



PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement
7 novembre 2024
Immeuble La Pêche
18h00

5.VARIA

5.1 Fonds à destination spécial: Considérant que le montant dans le fond à destination spécial prévu pour la nouvelle cour d'école seront inclus dans le Project de construction, il serait intéressant d'avoir des suggestions pour utiliser les fonds. La directrice sondera l'équipe école afin de connaître les besoins et établir des priorités et considérera entre autre une possible adaptation de la cour d'école à l'immeuble Ste-Cécile. La directrice s'engager à revenir au CÉ d'ici la fin de l'année scolaire.

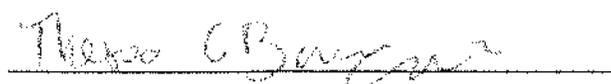
6.CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Geneviève Malette et APPUYÉ PAR Millie Gauvreau que la séance prenne fin à 20h24.

Adopté à l'unanimité C.É.-24-25 #14

Signatures requises

Thessa Girard-Bourgoin, Présidente



Manon Lafontaine, secrétaire de réunion

Kim Côté, Directrice

